

Rivière.
du-Loup



Yves-Godbout MÉRITE MUNICIPAL

M. Michel Daris



Cette distinction est décernée annuellement à des citoyens émérites de Rivière-du-Loup qui travaillent généralement dans l'ombre pour l'amélioration du mieux-être de leur collectivité. La Ville de Rivière-du-Loup reconnaît par la même occasion leur contribution à faire de la ville une chef de file dans plusieurs domaines au Québec. La remise de cette reconnaissance en est à sa vingt-cinquième édition.

Cette année, les membres du conseil municipal ont unanimement porté leur choix sur monsieur Michel Daris, homme d'affaires bien connu de la région.

Monsieur Daris n'est pas qu'un homme d'affaires. Il est d'abord le père de trois enfants et le grand-père de quatre petits-enfants. Il est également partenaire dans la promotion de projets de développement domiciliaire, mais surtout, tout au long de sa carrière, il a été un homme socialement très actif. À plusieurs occasions, il s'est impliqué dans différentes causes ou différents événements qui ont eu pour mission d'améliorer notre milieu de vie et de faire de Rivière-du-Loup une ville dont aujourd'hui la réputation d'accueil n'est plus à faire. Nous n'avons qu'à penser à l'organisation des tout premiers Jeux du Québec de 1971 ou des Jeux de la francophonie canadienne de 2002 et que dire du travail réalisé pour soutenir le projet de construction d'une maison des soins palliatifs à Rivière-du-Loup.

C'est donc avec enthousiasme et empressement que les membres du conseil municipal expriment leur reconnaissance à monsieur Daris en lui décernant l'édition 2009 du Mérite municipal Yves-Godbout.



Félicitations!

LAURÉAT
2009

*Tel que lu
lors d'une cérémonie
tenue en son honneur*